



Réhabilitation : ça remue !

Les communistes, avec l'Eveil, leur journal hebdomadaire, ont alerté les habitants de la cité jardins : la réhabilitation prévue par l'office départemental va bouleverser la vie de plus de 600 habitants.

Les réponses données par Monsieur Boudy ou

son adjointe madame Guilloux lors de la réunion publique sur le haut de Suresnes n'ont pas rassuré. Et il se passe des choses curieuses côté mairie. Une réunion ouverte à toutes et tous était prévue le 27 mars. Annulée, elle est remplacée par une réunion le 3 avril ouverte aux seuls suresnois directement concernés par la réhabilitation. De quoi la mairie a-t-elle peur ? Cette réhabilitation, la manière dont elle est conduite, ne concernerait donc pas les immeubles voisins ? Et même toute la cité jardins, puisqu'elle va provoquer, si elle se passe selon les plans de la mairie, un changement sensible de la sociologie des locataires.

Les habitants se mobilisent !

À l'initiative d'habitants des cités jardins, une réunion a été organisée place Stalingrad le 21 mars avec, bien entendu, la réhabilitation comme sujet.

Très belle mobilisation pour cette réunion organisée dans un délai assez court. Étaient présentes invitées notre députée Sabrina Sebaihi, Paule Ballut qui représentait la CNL et Rodolphe Balensi pour le PCF.

Paule Ballut a fait une introduction résistant les données du problème. Elle a rappelé la volonté de la droite en charge de la mairie, qui sous couvert de mixité sociale (qui ne s'applique jamais dans les

constructions de standing) veut imposer un changement de population. **La Cité Jardins offre les loyers les moins chers de Suresnes ce qui correspond aux besoins d'une population de plus en plus touchée par les difficultés liées à la politique d'austérité du gouvernement Macron. Plus de 2600 demandeurs sont inscrits pour un logement social à Suresnes. Préserver le parc social de Suresnes est donc une nécessité.**

Beaucoup se sont ensuite exprimés dans la salle et les questions sont venues nombreuses. L'inquiétude des habitants était palpable. Est montée très fortement la question de pouvoir réintégrer son logement après les travaux, ou a minima, puisqu'avec la réhabilitation par l'intérieur, le nombre de logements, va diminuer ou les pièces seront moins nombreuses, que ce retour puisse se faire dans la Cité Jardins. Sont montés aussi la crainte des augmentations de loyers, la durée des travaux, les nuisances etc.

Notre députée a proposé qu'on exige la connaissance de la ventilation des logements.

Cela signifie avoir une connaissance comparative du nombre de logements par nombre de pièces avant la réhabilitation et après celle-ci. Ainsi, par exemple, s'il existe 50 logements quatre pièces avant et qu'il en ressort 35 logements après réhabilitation, cela signifie qu'au moins 35 des cinquante familles ayant quitté le 4 pièces pourront intégrer les logements correspondants réhabilités. On peut supposer qu'une partie des 15 autres familles ne voudront pas subir un 2^e déménagement, tandis que, quoi qu'il en soit, toutes celles qui voudront revenir auront une solution dans le quartier.

Ce choix du retour possible avec le même loyer sera une bataille. Alors que les anciens locataires garderont leur contrat initial, l'office a tout intérêt à loger de nouveaux locataires qui se verront proposer des contrats avec des loyers correspondant à des logements neufs, donc beaucoup plus chers. (*)



LA FRANCE CHAMPIONNE DES PRELEVEMENTS OBLIGATOIRES, C'EST FAUX !

Les prélevements obligatoires, c'est ce qui finance les retraites, les services publics, la sécurité sociale, la dépendance, l'assurance maladie, bref : le patrimoine de ceux qui n'en ont pas. Ces cotisations sont du salaire différé. Elles proviennent de la richesse créée par le travail. Elles sont un formidable instrument de cohésion sociale, instituant une solidarité de fait entre actifs et retraités, Français et immigrés, femmes et hommes, salariés et privés d'emploi. Il s'agit là d'une spécificité nationale, que beaucoup dans le monde nous envient.

Aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, ailleurs encore, la soi-disant pression fiscale est moins forte, les impôts moins lourds. **Mais alors, tout est payant, l'hôpital, la scolarité des enfants, et même la sécurité.** Au total, si l'on veut être protégé contre les accidents de la vie, il faut mettre la main à la poche, payer des assurances privées, des prestataires de services privés, alimenter des fonds de pensions privés. L'addition est au total beaucoup plus lourde, et seulement à la portée des plus fortunés.

Cette spécificité française, où chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins est de plus en plus insupportable pour le capitalisme. La logique marchande n'a pas de limites. Les assurances privées, Axa par exemple, veulent à tout prix mettre la main sur cette masse financière qui leur échappe. Or l'État, depuis quelques décennies mais avec une accélération sensible ces dernières années, laisse peu à peu tomber ses missions y compris régaliennes, au profit du privé : appel systématique à des vacataires dans les différentes fonctions publiques, où les bas salaires et l'aggravation des conditions de travail tarissent les recrutements, déshumanisation des structures d'accueil, lenteurs administratives : tout est fait pour favoriser le recours au privé, quand ce n'est pas tout simplement la débrouille individuelle.

Un exemple parmi d'autres, les cartes grises : il y a encore quelques années, un bureau chargé de la gestion des cartes grises existait dans chaque préfecture et aussi dans les grandes mairies. Désormais, il faut passer soit par internet, soit par

des officines privées, et l'on voit se développer des fraudes en tout genre : fausses plaque d'immatriculation, cartes grises falsifiés, véhicules trafiqués. Là où l'Etat recule, la délinquance avance, c'est bien connu.

Les gens ne doivent pas se laisser intimider par le chantage grossier aux soi-disant prélèvements obligatoires trop élevés. D'abord parce que ce n'est pas vrai. Ensuite parce que ceux qui disent cela trouvent normal que de l'argent public serve à verser aux actionnaires du CAC 40 des dividendes exorbitants qui ne sont pas réinvestis dans l'économie réelle. **Et enfin, parce que la France c'est la France, et que son modèle social, issu des combats de la Résistance, n'a pas à être sacrifié sur l'autel de l'ultralibéralisme.**

Jean-Michel Galano

Suite de la page 1

Rodolphe Balensi a conclu en réaffirmant l'importance de la mobilisation. Les 600 logements concernés par une réhabilitation à vide, c'est plus de 1000 adultes qui peuvent s'opposer à une réhabilitation qui léserait les locataires en bouleversant leur vie sociale, en cassant les liens de voisinage, en obligeant des enfants à changer d'école... C'est plus de 1000 adultes qui voteront pour les municipales de 2026.

Il a rappelé son expérience de la Cité Caron. Lors de la destruction d'un des bâtiments pour laisser la place au promoteur qui a construit un immeuble de standing, les locataires concernés, avec le soutien des élus communistes ont imposé leur présence dans une séance du conseil municipal. Ils ont ainsi obligé le maire, M. Dupuy, à s'engager publiquement sur la construction d'un nombre identique de logements sociaux et le droit au retour prioritaire avec le même loyer pour les locataires du bâtiment détruit. Retour ou pas, les locataires ont eu le choix.

La réunion s'est terminée sur la volonté des présents de structurer la lutte et de mobiliser un maximum d'habitants pour la réunion organisée par la mairie le 3 avril 2025.

(*) « *Le décret n°2025-206 du 28 février 2025 permet aux bailleurs sociaux qui mènent une opération Seconde vie de rehausser les loyers concernés au niveau pratiqué pour les logements sociaux équivalents neufs, uniquement pour les nouveaux locataires.* » Ce qui signifie que Hauts de Seine Habitat a tout intérêt à remplacer les anciens locataires par des nouveaux avec de nouveaux contrats et des loyers bien plus hauts

Pour s'organiser, un contact : Rodolphe Balensi
06 44 74 40 87

Proche-Orient : Cessez-le-feu immédiat ! Soutien aux mobilisations en Israël !



Le gouvernement d'extrême-droite israélien de Benjamin Netanyahu a repris depuis mardi 18 mars des bombardements massifs et massacres de masse contre la population de Gaza. Au moins 730 personnes ont été tuées.

A Rafah, le siège du CICR a été pris pour cible, en violation du droit international humanitaire. Plusieurs dizaines de milliers de civils sont pris au piège. Des bâtiments de l'ONU ont été frappés à Deir el-Balah.

La situation sanitaire et alimentaire est dramatique depuis l'interruption de l'acheminement de l'aide alimentaire, décidée unilatéralement par le gouvernement israélien. En Cisjordanie, le gouvernement de Netanyahu donne un coup d'accélérateur à la colonisation. Un des coréalisateurs du film « No other land », Hamdan Ballal, a été lynché par des colons et arrêté deux jours.

Et c'est le même gouvernement qui, en Israël, tente de se livrer à un coup de force contre ce qu'il reste de fonctionnement démocratique de l'État. Il entend limoger tous ceux qui, dans les institutions s'opposent à sa politique et même bâillonner la cour suprême. **Des mobilisations massives et historiques contre le gouvernement d'extrême droite, pour la prolongation du cessez-le-feu et la libération des otages ont lieu.**

Le gouvernement israélien choisit délibérément de franchir des nouvelles étapes vers l'expulsion des Palestiniens de Gaza et l'annexion d'une partie de Gaza et de la Cisjordanie.

La communauté internationale ne peut rester plus longtemps silencieuse contre les agissements de Netanyahu et de ses comparses qui commettent des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité en série contre les populations palestiniennes, violent le droit international et multiplient les menées liberticides contre le peuple israélien.

Le PCF exige que la France fasse concrètement pression sur le gouvernement israélien pour un cessez-le-feu immédiat, la reprise de l'aide humanitaire à Gaza, le respect des missions de l'UNRWA, la libération des otages israéliens et des prisonniers politiques palestiniens.

Il appelle le président de la République et le gouvernement français à reconnaître immédiatement l'Etat de Palestine aux côtés de l'Etat d'Israël, dans les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale.

« Une mortalité infantile plus élevée en France que chez ses voisins

Communiqué Publié le 20 Mars 2025

Alors que l'espérance de vie progresse et que la mortalité des plus âgés recule, notre pays connaît une stagnation préoccupante de la mortalité infantile. **En 2022, la France apparaît comme le 23ème Etat sur les 27 au sein de l'Union européenne en termes de mortalité infantile**, un indicateur clé de la qualité des soins périnataux et des politiques de santé publique, une chute marquée par rapport aux années 1990, où elle figurait parmi les pays les mieux classés.

L'analyse de Magali Barbieri, Directrice de recherche à l'Ined, publiée dans la Conjoncture démographique de l'Ined, met en évidence cette tendance et interroge les implications sur les politiques de santé publique.

Une mortalité infantile qui ne diminue plus

Longtemps un modèle en matière de santé périnatale, la France voit aujourd'hui sa position reculer de façon inquiétante. Alors que la tendance demeure à la baisse chez ses voisins européens, la mortalité infantile stagne dans l'Hexagone.

En 2022, le taux de mortalité infantile (mortalité pendant la première année de vie) atteignait 4,5‰ chez les garçons et 3,7‰ chez les filles pour toute la France (4,3‰ et 3,6‰ en France métropolitaine), contre respectivement 3,5‰ et 3,0‰ en moyenne dans l'UE27.

Une douzaine de pays européens affichent désormais des taux inférieurs à 3‰. En comparaison, **la Suède affiche un taux de mortalité infantile de 2,5‰, soit presque deux fois inférieur à celui de la France**. En l'espace de trente ans, la situation française s'est significativement dégradée. En 1990, la France était en tête du classement européen pour la survie des enfants. Vingt ans plus tard, elle occupait encore le 8e rang pour les garçons et le 10e rang pour les filles. **En 2022, elle chute respectivement aux 24e et 22e places.** Cette évolution est principalement due à une mortalité infantile qui ne diminue plus. »



Marianne Margaté
Sénatrice PCF

RETRAITES MASCARADE DU POUVOIR, MÉPRIS POUR LES TRAVAILLEURS

Ce conclave n'aura été qu'un théâtre d'ombres. En excluant d'emblée le retour à 62 ans, le pouvoir (*) a dévoilé sa vérité : le dialogue social n'est qu'un leurre pour imposer une réforme conçue par et pour le grand capital. **Les 7 milliards de « déficit » invoqués masquent l'évasion fiscale (80 milliards/an) et les exemptions patronales (45 milliards/an). L'argent existe**, mais il est capté par ceux qui spéculent, non par ceux qui produisent. Un ouvrier du BTP, dont l'espérance de vie en bonne santé plafonne à 63 ans, devra travailler jusqu'à 64 ans. Les dividendes du CAC 40, eux, bondissent à 85 milliards (2023). Le progrès technique, fruit du travail collectif, est détourné au profit d'une oligarchie qui quant à elle, semble belle et bien immortelle.

L'État veut consacrer 413 milliards à l'armement sur 7 ans — cinquante fois le prétendu « trou » des retraites — mais invoque une « dette », dont 60% est née de cadeaux fiscaux aux plus riches. La Sécurité sociale, conçue par Ambroise Croizat en 1945 comme un pacte intergénérationnel, est asphyxiée : les cotisations patronales ne couvrent plus que 37 % des financements, contre 50 % en 1980. La logique est claire : le capital transforme la vieillesse en pénalité, l'allongement de la vie en outil de contrôle.

Les jeunes, pris en étau entre précarité et urgence climatique, paient deux fois : cotisations alourdies, pensions réduites. **Le PIB/habitant a triplé depuis 1945, mais les inégalités explosent.** L'histoire montre pourtant qu'un autre modèle est possible : en 1936, le Front populaire arrache les congés payés ; en 1945, Croizat bâtit la Sécu sur les ruines du capitalisme de guerre. Ces victoires ne furent pas des dons, mais des conquêtes arrachées par la lutte.

Face à cette régression, nous proposons :

- **Retraite à 60 ans (75 % du salaire sur les 10 meilleures années), minimum au SMIC.**
- **Taxation des profits financiers (298 milliards en 2018).**
- **Égalité salariale femmes-hommes (+6 milliards de cotisations).**

Macron tente d'effacer 80 ans de luttes. En 1995, les grèves ont fait plier Juppé ; en 2006, la jeunesse a fait reculer le CPE. **Ces victoires rappellent que le pouvoir ne cède que sous la pression collective.**

Notre choix est clair : une société où vivre longtemps est une promesse, non une punition. La retraite n'est pas une variable comptable — c'est un droit humain. À nous de l'imposer.«

Communiqué Publié le 20 mars 2025

(*)Pour rappel, le sénateur suresnois Iacovelli a largement soutenu la retraite à 64 ans !

Avec le PCF je passe à l'action !

J'adhère au Parti Communiste Français

Je souhaite recevoir l'Éveil numérique

Je souhaite recevoir les informations
générales du PCF

Nom : Prénom :
Adresse
Courriel : Tél.

À retourner : PCF Espace Pagès 42 bis rue de Verdun 92150 Suresnes
Tél : 06 44 74 40 87

Courriel : pcf.suresnes@wanadoo.fr ou PCFSuresnes@gmail.com



Pour
accéder au
blog de la
section du
PCF
utiliser ce
QR CODE